

PETIT RHINOLOPHE

(*Rhinolophus hipposideros*)



Petit Rhinolophe

(Dessin : Inventaire de la faune menacée de France)



Présence :
- potentielle ou marginale 
- constatée 

Description

C'est une chauve-souris (mammifère) de petite taille. Son avant-bras mesure de 35 à 42 mm. Son corps est recouvert d'un pelage brun-gris sur le dos et blanc crème sur la face ventrale. Comme chez tous les rhinolophes, une formation membraneuse surmonte sa région nasale, formée d'un "fer à cheval" et d'une "selle".

Statut

- Annexe II et IV de la Directive Habitats
- Annexe II de la Convention de Berne
- Annexe II de la Convention de Bonn
- Espèce protégée au niveau national (ar. du 17/04/1981)
- Vulnérable selon le Livre rouge de la faune menacée de France (MNHN 1994)

Habitats et moeurs

Le Petit Rhinolophe, recherche des milieux semi-ouverts, avec bocage et forêt.

Les corridors boisés ou haies, continus, sont très importants, un vide de 10 m semblant lui être difficile à franchir. Les gîtes d'hivernage sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (caves, galeries...).

Les gîtes observés ici en période de reproduction sont des greniers de bâtiments agricoles et potentiellement des toitures d'églises ou de châteaux.

Il est souvent associé aux maisons où il vit dans les greniers et les caves.

Pratiques actuelles

Les zones bocagères, avec haies et prairies pâturées ont tendance à régresser, au profit des cultures, les bâtiments agricoles traditionnels sont abandonnés.

Menaces

La principale menace est la bannalisation des milieux, disparition des haies, extension de la maïsiculture, recalibrage des cours d'eau, mais également le dérangement dans les lieux d'hivernage ou de reproduction. On peut ajouter, la réfection des bâtiments empêchant l'accès en vol, la pose de grillage anti-pigeons, la mise en sécurité des galeries par effondrement ou comblement des entrées ou encore l'accumulation des pesticides et des produits toxiques de traitement des charpentes.

L'éclairage des édifices publics perturbe le moment de la sortie des individus dans les colonies de mise-bas.

Etat de conservation

Le Petit rhinolophe est semble-t-il assez bien représenté et a été observé, en été, sur les "prairies de la Douze" à la forêt du Marais et à l'étang du Moura.

Il n'est pas douteux que l'on a ici des populations de quelques dizaines d'individus; mais les connaissances de base sur cette espèce font défaut. On ignore notamment où sont leurs sites d'hivernage et l'évolution des effectifs de l'espèce. Compte tenu de la régression des biotopes favorables, **on peut penser qu'elle est ici en recul.**

Préconisations de gestion

Suivi de l'espèce.

Maintien de la diversité des milieux (haies, prairies naturelles, forêts de feuillus, ...) et **protection des gîtes** (bâtiments, granges, caves,...) et de leur tranquillité seraient des actions à mener simultanément pour préserver les populations de ce chiroptère.